

Ville de

Le Barp

On est si bien ici !



NEWSLETTER DU MOIS DE MAI

APPEL À VOLONTAIRES !
PARTICIPATION CITOYENNE

Constitution d'un groupe de travail

CONSEILS DE QUARTIER | CONSEIL DES SAGÉS[®] | PROJET PARTICIPATIF

Vous êtes disponibles à 18H30

- Mardi 8 Juin
- Mardi 22 Juin
- Mardi 6 Juillet
- Mardi 22 Juillet

Propositions et échanges des idées pour la future charte

Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 Mai 2021
Tirage au sort le 02 juin 2021

37, Avenue des Pyrénées | accueil@lebarp.fr | <http://www.ville-le-barp.fr>

La démocratie participative ouverte aux Barpais.es : Participez à l'élaboration de la future charte !

- Je veux contribuer à la démocratie locale
- Je suis majeur(e)
- Je me sens concerné(e) par la vie citoyenne
- Je suis très intéressé(e) par les dispositifs de participation citoyenne

Candidatures ouvertes pour la constitution du groupe de travail jusqu'au **30 mai 2021**.

Téléchargez puis complétez le coupon de candidature en cliquant [ici](#)

CAFÉ DE LA MAIRE
SAMEDI 29 MAI 2021
9H30 11H EN MAIRIE

Un moment d'échange privilégié avec votre Maire

Sur le thème finances

Renseignements et inscriptions obligatoires en mairie au 05.57.71.90.90, ou par email à accueil@lebarp.fr

Café de la Maire

Le prochain moment d'échanges privilégiés avec votre maire se déroulera **le Samedi 29 Mai**.

Au Barp, la nouvelle équipe municipale attache une grande importance au maintien des liens de proximité avec les habitants.

Le Café de la Maire, engagement de campagne, répond à cet objectif.

Pour les prochaines dates, renseignements et inscriptions en mairie au 05.57.71.90.90 ou par email à accueil@lebarp.fr.



A vos agendas : Fêtons le printemps ensemble!

Les 29 et 30 mai, la ville du Barp organise sa 1ère édition du week-end citoyen.

Une occasion de rassembler les Barpais autour d'un événement festif sur le thème de la protection de l'environnement.

Ce 1er Printemps Citoyen a pour ambition de développer la participation citoyenne dans notre Ville à travers de nombreuses animations :

- Une opération de grande ampleur de tri de collecte et de ramassage de déchets
- Présentation des nouvelles consignes de tri par la Communauté De Communes du Val de l'Eyre
- Exposition des créations d'objets recyclés par des jeunes barpais (CMJ, PRJ, ALSH)
- Présence de l'association AFL Outils (Association Familles Laïques) sur le thème « recyclage et jardinage »
- Un troc des plantes

Evènement organisé sous réserve des contraintes sanitaires du moment et dans le strict respect des gestes barrières..



Elections Départementales et Régionales

Cette année, les citoyens sont appelés à voter pour les élections Départementales et Régionales, les dimanches 20 et 27 juin prochains.

Pour voter à ces élections, les électeurs peuvent encore déposer leur demande d'inscription sur les listes électorales **jusqu'au 14 mai 2021**.



Elections du CMJ reportées

Elus en 2019 pour une période de deux ans, le CMJ va voir son mandat prolongé.

En 2020, le mandat des élus du CMJ a été largement perturbé par la situation sanitaire du pays. En effet à cause des périodes de confinement, les jeunes élus ont été privés de plusieurs mois de fonctionnement avec pour conséquence des projets en cours ou en attente.

Avec l'accord des jeunes élus du Conseil Municipal, le mandat actuel du CMJ sera donc prolongé. Ainsi, de nouvelles élections devraient être programmées courant octobre 2021. Restez connectés on vous en dit plus bientôt !



Vous êtes citoyens électeurs devenez assesseurs

A l'occasion des élections Départementales et Régionales des **dimanches 20 et 27 juin 2021**, la mairie lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la ville du Barp pour devenir assesseur dans un bureau de vote.

Vous souhaitez devenir assesseur(e) ? Rien de plus simple !

Contactez le service élections au : 05 57.71.98.56

Toutes les mesures nécessaires seront mises en œuvre par la Ville pour garantir la sécurité sanitaire des électeurs, comme des membres des

bureaux de vote.

Les personnes membres du bureau de vote seront prioritaires à la vaccination si elles le désirent.



Un centre de vaccination temporaire à Salles

Un centre de vaccination éphémère sera mis en place à la salle des fêtes du centre bourg de la commune de Salles.

Il permettra de vacciner les personnes âgées de plus de 70 ans.

Le dispositif, à l'initiative du Département de la Gironde, de la ville de Salles, et avec le soutien de la municipalité du Barp, propose de rapprocher la vaccination des zones les plus éloignées des centres permanents.

Cette vaccination, à l'aide du vaccin Pfizer, est réservée exclusivement aux personnes âgées de plus de 70 ans qui n'ont pas déjà été vaccinées.

Elle se fera en 2 injections espacées de 4 semaines.

→ **Le 11 et 12 mai** pour la première injection

→ **Le 8 et 9 Juin** pour la deuxième injection

La municipalité a informé toutes les personnes concernées par courrier.

Pour tout renseignement veuillez contacter

- ☎ Le CCAS : 05.57.71.98.59
- ☎ La Mairie : 05.57.71.90.90

Copyright © *|Mairie du Barp|* tous droits réservés.

Vous recevez ce message parce que vous avez choisi de vous inscrire à la newsletter de la ville du Barp

 **COMMERCE.fr** consommer local, la meilleure façon de changer le monde !

Tout courrier doit être adressé à : Madame La Maire - Hôtel de Ville
37 Avenue des Pyrénées - 33114 LE BARP
Tél. : 05 57 71 90 90 - Fax : 05 57 71 90 99 - SIRET : 213 300 296 00018
Courriel : mairie@lebarp.fr - www.ville-le-barp.fr

Vous désirez [modifier votre identité](#) ou vous [désabonner](#)

